



MAIRIE DE HULLUCH  
☎ : 03.21.69.88.99  
☎ : 03.21.69.88.90



# CENTRE DE LOISIRS AOUT 2022 Ville de Hulluch



La direction de la session sera assurée par Mme Andréa VILELA  
**Du lundi 8 aout au vendredi 26 aout 2022 (soit une période de 14 journées)**  
N° d'enregistrement de l'accueil : 0620125CL000220 - Lieu d'implantation : Espace Enfance

Il n'y aura pas d'accueil le 15 aout

**Inscriptions et Règlement de la session du 18 mai au 29 juin, en Mairie**

## FICHE D'INSCRIPTION A LA SESSION DE AOUT

Je, soussigné(e), M \_\_\_\_\_ Responsable légal de l'enfant : \_\_\_\_\_

né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ département : \_\_\_\_\_

Et domicilié(e) \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Coordonnées téléphoniques des parents : Mère : \_\_\_\_\_

Père : \_\_\_\_\_

Si l'enfant est hébergé chez un tiers durant la session, merci de mentionner l'adresse et le lien de parenté avec l'hébergeur : \_\_\_\_\_

L'enfant est autorisé à rentrer seul à la maison : oui - non (merci d'entourer la bonne mention)

→ Je déclare avoir rempli un dossier annuel d'inscription et informé le directeur de toutes modifications éventuelles

- Avoir veillé à ce que mon enfant soit à jour de ses vaccinations.

- Remis un CERTIFICAT MEDICAL de non contre-indication à la vie collective et pratique d'activités sportives

Merci de préciser ici les Allergies éventuelles :  médicamenteuse : -----

Alimentaire ou régime particulier : -----

Autre : -----

→ Par ailleurs, j'autorise l'équipe pédagogique à prendre toutes les mesures jugées utiles en cas d'accident mineur ou majeur et, si nécessaire, à faire transférer mon enfant au Centre hospitalier par les Sapeurs-Pompiers ou le SMUR (service médical d'urgence et de réanimation)

→ J'autorise mon enfant à participer aux sorties et activités organisées par la structure sur la commune et à l'extérieur de celle-ci.

→ J'accepte que la municipalité utilise les photos et films de mon enfant à toutes fins non commerciales  Non, je ne l'autorise pas.

A Hulluch,

Le \_\_\_\_\_ SIGNATURE des responsables légaux

Fréquentation du centre par l'enfant : \_\_\_\_\_

→ **Cochez** les cases correspondantes aux jours où l'enfant sera présent au centre

→ **Participation à la Cantine** :  non  oui : cochez les jours de participation à la cantine

Lundi 8 J + Cantine	Mardi 9 J + Cantine	Mercredi 10 J + Cantine	Jeudi 11 J + Cantine	Vendredi 12 J + Cantine
J sans Cantine	J sans Cantine	J sans Cantine	J sans Cantine	J sans Cantine
Lundi 15 FERIE	Mardi 16 J + Cantine	Mercredi 17 J + Cantine	Jeudi 18 J + Cantine	Vendredi 19 J + Cantine
FERIE	J sans Cantine	J sans Cantine	J sans Cantine	J sans Cantine
Lundi 22 J + Cantine	Mardi 23 J + Cantine	Mercredi 24 J + Cantine	Jeudi 25 J + Cantine	Vendredi 26 J + Cantine
J sans Cantine	J sans Cantine	J sans Cantine	J sans Cantine	J sans Cantine

Cadre réservé à l'administration

- Nombre de jours de présence sans cantine x tarif : \_\_\_\_\_

- Nombre de jours avec cantine x tarif : \_\_\_\_\_

Montant à régler : \_\_\_\_\_ Réglé le \_\_\_\_\_ en \_\_\_\_\_

Divers :

TARIFICATION de notre service :

Hulluchois

4.10/4.20€\* sans repas

7.35/7.45€\* avec repas

Selon revenus annuels déclarés

Extérieurs

5.30/5.45€ sans repas

9.50€/9.65€\* avec repas

Selon revenus annuels déclarés

**Merci de fournir la dernière Feuille**

**d'imposition sur le revenu si**

**inférieur à 30000€ et non allocataire**

**ATL CAF**

L'Aide au temps libre de la CAF

sera pris en compte lors de la

facturation sur présentation de

l'attestation 2022.

Règlement possible en

chèque à l'ordre du TRESOR

PUBLIC,

carte Bancaire, en Mairie

chèques Vacances

virement bancaire via le portail

Famille 3douest.